



!! Nouveau Rassemblement, continuons jusqu'aux régularisations !!

Ils expulsent... Non au silence

*Le Préfet du Puy de Dôme et ses services ont pris la décision de ne pas surseoir à l'expulsion de **Monsieur Knajyan** comme ils en ont la possibilité et le pouvoir. Les demandes réitérées de la communauté scolaire de l'école Paul Bert, des associations, des syndicats, de RESF, de la municipalité de Clermont-Ferrand et de nombreux citoyens ont été traitées avec mépris. Pour satisfaire à la politique du chiffre, Monsieur Knajyan a dû subir 42 jours de Centre de Rétention avant d'être violemment expulsé. L'école Paul Bert a reçu un fax de détresse dans lequel Monsieur Knajyan explique qu'il vit caché dans une cave après avoir été passé à tabac par la police arménienne. Sa vie est en danger, son retour en France est une urgence !*

***Arsen Arakelyan** est également en centre de rétention. Il veut vivre en France, parmi nous avec sa mère. En Arménie, son père a été tué. Arsen n'a pas encore été convoqué par la Commission Nationale du Droit d'Asile. Une expulsion de ce type a déjà été perpétrée et la famille a dû être rapatriée en France. Quelle belle leçon d'économie de l'argent public !*

Devant cet acharnement, nous revendiquons le retour de monsieur Knajyan et la libération de Arsen Arakelyan comme nous continuons de revendiquer la libération de monsieur Avetisyan dont l'enfant est scolarisé à l'Ecole maternelle Nestor Perret et qui est toujours en centre rétention.

Les Arméniens demandeurs d'asile qui vivent à Clermont-Ferrand dans de grandes difficultés matérielles et dont les enfants vont pourtant régulièrement à l'école sont aujourd'hui en danger en France. Pourtant, ils ont fui la violence avérée en Arménie. Curieux paradoxe pour le pays des Droits de l'Homme. Curieuse négation du sens de l'action quotidienne de son Ecole Publique. Et le classement de l'Arménie dans les "pays sûrs" vers lesquels les expulsions sont quotidiennes tient davantage de la gestion migratoire imposée à un pays pauvre que de l'évaluation du respect des Droits de l'Homme et de la sûreté des personnes.

Une autre illustration de cette politique d'expulsion aveugle est le cas de **Luz Torres**. Enseignante d'espagnol, en contrat au collège Saint Louis d'Aigueperse, elle a reçu une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF). Luz a travaillé dans de nombreux établissements scolaires de la région (collège G. Philipe, école F. Buisson, collège et lycée B. Pascal...). L'Éducation Nationale loue son sérieux et son professionnalisme. La préfecture du Puy-de-Dôme veut l'expulser prétextant ses mauvais résultats à l'université. Pourtant, la vie de Luz est ici. Son fils, José est scolarisé au collège A. Camus. Ils ne veulent pas partir en Colombie. **Ils vivent ici, ils restent ici !**

*Pour toutes ces raisons, nous vous informons que RESF appelle à un rassemblement **mercredi 18 juin à 18H Place de Jaude**. La manifestation de rendra à la Préfecture où des pétitions seront remises. Nous sollicitons également une entrevue avec le Préfet*

Rassemblement-Manifestation

Mercredi 18 juin 18H

Place de Jaude à Clermont-Fd